

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY

PROCÈS VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 novembre 2024

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - Mme Nicole DELAVILLE - Mme Agnès JEANMICHEL - M. Régis BELGERI - Mme Thérèse LALOGÉ - M. Pascal FERRARD - M. Jean Marc BOUSCHBACHER

Excusés :

M. Thibault HEINTZ

Mme Petra LAURAIN pouvoir à M. Jean-Marc BOUSCHBACHER

Mme Sylvie PALUMBO pouvoir à Mme Thérèse LALOGÉ

M. Christophe DEMARQUE pouvoir à M Régis BELGERI

Mme Yasmine ASKU

Absent :

M. Anthony SCHIARATURA

Date de la convocation : 22 novembre 2024

Début du conseil : 20 h 05

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

1 - Assurance statutaire 2025/2028 : renouvellement adhésion Centre de Gestion

2 - Transfert matériel pour aménagement du poste comptabilité

3 - RGPD : renouvellement convention

4 - Vote de crédits

5 – Convention d'objectifs et de moyens avec l'EHPAD André BARBIER

6 – Création d'un emploi en Parcours Emploi Compétence Questions diverses

Questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 31 octobre 2024 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 – ASSURANCE STATUTAIRE 2025/2028 : renouvellement adhésion Centre de Gestion (délibération n° 2024.11.28/01)

L'adhésion au contrat de groupe – assurance statutaire avec le Centre de gestion est arrivé à échéance.

Un nouveau marché pour la période 2025-2028 va être lancé. Il faut donc délibérer sur les risques, les options et les franchises pour les agents

permanents (titulaires ou stagiaires) immatriculés à la CNRACL ainsi que pour les agents titulaires ou stagiaires (moins de 28 h de travail par semaine) et agents non-titulaires affiliés au régime général et à l'IRCANTEC.

Monsieur le Maire présente un tableau récapitulatif des différents taux proposés avec les risques garantis.

Après explications et débats, le Conseil, accepte à l'unanimité, de renouveler l'adhésion à ce contrat et valide les taux proposés.

2 – TRANSFERT MATERIEL pour aménagement du poste comptabilité (délibération n° 2024.11.28/02)

L'agent recruté, par voie de mutation, affecté sur le poste des finances est reconnu en qualité de travailleur handicapé.

Sa collectivité d'origine avait aménagé son poste de travail avec un équipement spécifique pour un montant de 2.167,00 € (siège, châssis ajustable, plan de travail, clavier sans fil, ergoslider) pour lequel une aide financière de la part du FIPHFP de 1.891,20 € lui a été versée.

La ville de Vittel propose de céder ce matériel pour un montant de 275,80 €.

A l'unanimité, le Conseil, accepte cette proposition et décide de passer une convention.

3 - RGPD : renouvellement convention délibération n° 2024.11.28/03)

Monsieur le Maire indique que l'adhésion à la mission d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité est à renouveler pour 2025/2026.

A l'unanimité, le Conseil, donne son accord.

4 - VOTE de crédits (délibération n° 2024.11.28.04 – délibération n° 2024.11.28/04.1 – délibération n° 2024.11.28/04.2 – délibération n° 2024.11.28/04.3 – délibération n° 2024.11.28/04.4)

Budget commune :

1- Des différentes subventions ont été octroyées par l'Etat pour la réhabilitation des Anciens Abattoirs au titre de :

La DETR pour 240 000 €

La DSIL pour 43 425 €

Les Fonds Friches pour 290 614 €

Il est proposé de ventiler ces montants sur les comptes budgétaires correspondants.

2- le titre 150 de 72 000 € et le titre 228 - de 13 027.50 € - exercice 2021 - concernant des versements de subventions par l'Etat pour la réhabilitation des Anciens Abattoirs ont été comptabilisés à des comptes budgétaires erronés.

Afin de rectifier, les crédits suivants doivent être prévus :

• Dépense : Etat Fonds Friches + 87 028 €

• Recette : DETR + 72 000 €

• Recette DSIL + 13 028 €

Budget assainissement :

Des subventions ont été octroyées par l'Etat pour la Requalification de la rue de la République par au titre de la DETR et par le Conseil Départemental des Vosges.

Compte tenu des travaux effectués, ces subventions doivent être ventilées sur le Budget assainissement au prorata des travaux réalisés. :

• Dépense : + 44 000 €

• Recette : + 44 000 €

Budget eau :

Des différentes subventions ont été octroyées pour la Requalification de la rue de la République par l'Etat au titre de la DETR et par le Conseil Départemental des Vosges.

Compte tenu des travaux effectués, ces subventions doivent être ventilées sur le Budget eau au prorata des travaux réalisés :

• Dépense : + 49 000 €

• Recette : + 49 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte ces modifications budgétaires.

5 – CONVENTION d'objectifs et de moyens avec l'EHPAD André BARBIER (délibération n° 2024.11.28/05)

Monsieur le Maire indique que l'EHPAD André Barbier souhaite développer un programme d'animation destiné aux résidents, mais également aux habitants de Darney et ses alentours.

En collaboration avec le tiers-lieu qui s'engage, en lien avec l'équipe d'animation de l'EHPAD de :

- Proposer des animations à l'équipe d'animation,
- Etablir un programme et un calendrier avec l'équipe,
- contacter et organiser les arrivées des intervenants extérieurs,
- promouvoir des animations ouvertes au public extérieur,
- gérer le calendrier des inscriptions du public extérieur,
- établir le bilan statistique et financier de l'action,
- favoriser les interactions entre les résidents et les personnes extérieures lors des animations proposées.

En parallèle, l'EHPAD s'engage à mettre à disposition des espaces destinés aux animations accessibles à tous et à verser la somme de 2.000 € pour la mise à disposition du temps de travail de l'agent de la commune.

A l'unanimité, les Membres du Conseil, donnent leur accord.

6 – CREATION d'un emploi en Parcours Emploi Compétence Questions diverses - Assurance statutaire 2025/2028 :

Ce point sera revu lors d'un prochain conseil.

Informations et questions diverses :

- remerciements de la Famille de

- Monsieur Henri AMADOR
- Madame Delphine AUBEL

suite à leur décès ;

- invitation de l'Association Crins-Blancs au goûter de Noël le 21 décembre ;
- état de l'avancement du projet de vidéosurveillance ;
- aménagement du bâtiment de l'ancien EHPAD subvention 80 %, 20 % reste à charge à partager entre l'EHPAD, la COM COM et la Commune ;
- remerciement de Mr et Mme DIZIAIN pour le bon d'achat remis à leur fille à l'occasion de la mention TB au brevet des collèges ;
- les travaux sur les escaliers du bâtiment de la croix rouge sont finis, peinture du soubassement et pose des panneaux "croix rouge" sur la façade ;
- changement des ampoules électriques par des LED sur une partie de la rue de la République, rue du Château, impasse de la Collégiale, rue des Terrasses et impasse des Remparts ;
- Travaux terrassement du chemin place des Lilas par l'entreprise Dessalle ; les plantations suivront.

Dates :

- Samedi 30 novembre : Sainte Barbe ;
- Samedi 30 novembre : marche du Téléthon ;
- Dimanche 1^{er} décembre à partir de 10 h marché de Noël au gymnase ;
- Vendredi 6 décembre : St Nicolas ;
- Vendredi 6 décembre : cinéma ;
- Vendredi 13 décembre marché des saveurs place des Terroirs ;
- Vendredi 20 décembre : conseil municipal ;
- Mercredi 8 janvier 2025 à 18h30 : vœux du maire à la salle de fêtes ;

- Samedi 11 janvier : concert du Nouvel An au gymnase.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 21 h 50.

La secrétaire de séance
Nicole DELAVILLE

Darney, le 28 novembre 2024
Le Maire,
Yves DESVERNES

